

Pierre-Paul FOURCADE
La Chaslerie
La Haute Chapelle
61700 – Domfront-en-Poiraie
06 12 96 01 34
penadomf@msn.com

Domfront-en-Poiraie, le 19 avril 2020

SIE de Domfront
4 rue du Mont Margantin
61700 – Domfront-en-Poiraie

Objet : déclaration des sociétés immobilières non soumises à l'IS

Réf : SCI 3 des autres lieux (SIRET : 499162618)

Dans le cadre des prétendues « simplifications administratives » dont on nous rebat les oreilles et qui ne sont en réalité qu'un vaste foutage de gueule, voici qu'on nous oblige désormais à déposer la déclaration des revenus des SCI par voie dématérialisée.

Or, lorsque j'essaye, sur impots.gouv.fr, de créer un « espace professionnel » pour la SCI en référence, on me le refuse parce que j'indique mon adresse mail personnelle.

Je ne vais quand même pas créer plusieurs adresses mail pour l'usage exclusif du fisc alors que, s'agissant de SCI familiales sans activité réelle, cela est tout à fait inutile à mes yeux.

Je vous fournis donc, ci-après, la déclaration relative aux revenus de cette SCI pour 2019 :

- Revenus bruts : 0
- Frais et charges autres qu'intérêts et emprunts : -125 €
- Paiements sur travaux : 0
- Intérêts d'emprunts : 0.
- Déficit net : -125 €.

Toutes les autres informations sont identiques à celles de l'année précédente, à savoir 2018, donc vous sont connues. Je m'estime donc quitte à votre égard pour ce qui concerne ma déclaration au titre de cette SCI.

Je me tiens toutefois à votre disposition au cas où vous accepteriez de m'aider à créer l' « espace professionnel » en question. Et ras le bol de ces « simplifications administratives » à la con !

Cordialement. Portez-vous bien !

